

Résidences artistiques

Contexte

Mise en place en 2005 d'un dispositif de bourses et de résidences croisés d'artistes plasticiens. Ce dispositif fait alors suite à un dispositif datant de 1997 de bourses pour des plasticiens souhaitant aller dans nos villes partenaires (à savoir les cinq villes jumelles : Boston aux Etats-Unis, Leicester en Grande-Bretagne, Stuttgart et Dresde en Allemagne et Ramat-Gan en Israël, Novgorod en Russie et Fès au Maroc).

Le dispositif de 2005 est plus abouti en ce qu'il est fondé sur la réciprocité, permettant une réelle implication des villes partenaires, jusqu'alors aléatoire, dans les échanges. Il s'adresse alors exclusivement aux villes membres du « Club de Strasbourg », réseau de villes d'Europe Centrale et Orientale créé par la Ville de Strasbourg en 2003, dans la perspective de l'adhésion de ces pays à l'Union Européenne.

Le partenaire artistique de la Ville de Strasbourg pour la mise en œuvre de ce dispositif est le CEAAC, Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (subventionné par la Ville de Strasbourg) en raison de son expertise artistique et de son expérience dans le domaine des échanges internationaux d'artistes.

Fonctionnement des résidences :

- Côté strasbourgeois :

Pour chaque artiste strasbourgeois sélectionné par le jury et amené à participer à une résidence de trois mois à l'étranger, la Ville attribue une bourse de 3 000 €. Cette somme couvre les frais de voyage, de séjour (hors hébergement) et de production dans la ville d'accueil ;

Pour chaque artiste accueilli à Strasbourg, le CEAAC gère les frais de séjour (hors hébergement pris en charge par la Ville de Strasbourg) et de production: allocation de 3 000 € maximum pour les trois mois de séjour).

- Côté villes partenaires :

Pour chaque artiste strasbourgeois accueilli : prise en charge de l'hébergement et mise à disposition d'un lieu de travail ;

Pour chaque artiste envoyé à Strasbourg : prise en charge des frais du déplacement aller-retour.

Le budget annuel mobilisé par la Ville de Strasbourg en faveur de ce dispositif s'élève à 18 000 € et permet le financement de 6 résidences au total par an. A cela s'ajoutent la prise en charge de l'hébergement des artistes en résidence (18 000 € également). A cela s'ajoute une enveloppe de 15 000 € destinée à l'organisation d'une exposition collective, à laquelle s'ajoutent les vacations du personnel d'accueil et de surveillance d'exposition et quelques frais de réception.

Les villes participantes à ce jour ont été : Timisoara (Roumanie), Sofia et Stara Zagora et Varna (Bulgarie), Poznan et Lodz (Pologne), Ljubljana (Slovénie), Brno (Tchéquie), Vilnius et Kaunas (Lituanie), Riga et Daugavpils (Lettonie), et Miskolc (Hongrie).

Par ailleurs, une autre résidence a pu être organisée avec Doual'art, centre d'art contemporain de Douala (Cameroun), à l'occasion du SUD, Salon urbain de Douala, dans le cadre du partenariat entre la Ville de Strasbourg et la Ville de Douala 4ème. L'artiste strasbourgeois Frédéric KEIFF a été accueilli en résidence pendant deux mois dans la ville et y a conçu « l'arbre à palabres », sculpture de métal et de verre (installée depuis dans la cour de Doual'art). L'accueil en résidence d'un artiste camerounais est prévu début 2010 en partenariat avec le CEAAC.

Un nouveau dispositif pour des résidences : Animaliter

En 2008, dans le cadre du projet européen Animaliter consacré à l'illustration, la Ville de Strasbourg a accueilli en résidence Ola Cieslak jeune illustratrice polonaise qui a animé plusieurs workshops à l'ESAD Un album dont elle est l'auteur, "Love Story", a été co-produit par la Ville de Strasbourg à l'issue de la résidence.

Dans ce cadre, la Ville de Varsovie a également accueilli une artiste strasbourgeoise en résidence, Bettina Henni, pendant un mois, fin 2008. Pendant son séjour, l'artiste a animé un workshop avec des étudiants de l'école des Beaux-arts de Varsovie. C'est également dans ce cadre que Vincent Sorel, illustrateur strasbourgeois, a participé à une résidence à Barcelone, pendant 2 mois en 2009 durant laquelle l'artiste a animé des ateliers avec des enfants dans les bibliothèques ainsi qu'avec des étudiants de l'école d'art Massana. Une exposition des travaux réalisés pendant cette résidence a été présentée à l'Institut culturel français et un catalogue publié.

Le projet Animaliter est en cours d'achèvement. Il s'est déroulé de 2007 à 2009.

Un nouveau projet autour de l'illustration est en préparation. Il comprendra à nouveau un volet résidence.

Constats

Les partenariats noués avec les villes partenaires et structures partenaires le cadre des résidences sont inégaux, certains ont été décevants en termes de qualité d'accueil et d'accompagnement pour l'artiste (Timisoara, Varna, Stara Zagora), d'autres très fructueux (Riga, Brno, Lodz, Vilnius), d'autres encore en demi-teinte...

Le dispositif n'est pas toujours bien compris. La procédure d'appel à propositions peu transparente dans certains cas.

Il existe une grande disparité parmi les interlocuteurs, selon qu'il s'agisse de la ville (qui ne dispose pas toujours d'un service de la culture), d'une association (Lodz), d'un centre d'art (Riga), d'une galerie (Vilnius), ou de la bonne volonté d'un artiste local désigné pour accompagner la résidence de l'artiste invité (Varna). On constate que l'association d'une ville et d'un opérateur artistique est une meilleure garantie de la qualité de l'accueil.

Les artistes strasbourgeois sont très en demande sur le volet des échanges internationaux, source d'inspiration, d'apport culturel et relationnel. Les retours sont la plupart du temps très positifs d'un point de vue personnel (moment privilégié de création sans souci matériel).

De gros efforts sont déployés pour présenter chaque année une sélection des travaux des artistes qui sont venus et partis : carte blanche à St'art en 2007, expositions annuelles en salle

Conrath, exposition conjointe Ville de Strasbourg et CEAAC dans son nouvel espace international en 2009.

Mais les résidences sont actuellement trop peu valorisées par Strasbourg (faible couverture médiatique).